

Guide manifestation

Partenariat SCOM – Eco Manifestation

I. Demande de prêt – Bacs

Le SCOM peut vous aider à appréhender la production et la collecte des déchets lors de vos évènements. Dans ce cadre, les élus ont décidé de mettre à disposition différents types de bacs afin de vous aider à trier vos déchets.

Conditions pour bénéficier de prêt de bacs :

- ✓ Evènement organisé sur le territoire du SCOM
- ✓ Etre une manifestation à caractère associatif
- ✓ Demande formulée 2 mois avant la date de l'évènement à partir de ce formulaire

Mode d'emploi :

- ✓ Avant toute demande de bacs au SCOM merci de solliciter votre mairie. des bacs « manifestations » y sont à disposition.
- ✓ **Remplir le formulaire** de partenariat disponible sur le site du SCOM85 à la rubrique « Vos Manifestations », onglet en haut de page du site. A réception du formulaire, un agent prendra contact avec vous pour finaliser les formalités de prêt de bacs.
- ✓ Le SCOM vous fournit les bacs ; jour fixé avec l'organisateur
- ✓ Les bacs à ordures ménagères et emballages sont collectés ; jour et point de collecte défini avec un agent du SCOM
- ✓ Les bacs sont récupérés par le SCOM (**propres**)

→ www.scom85.fr

✓ **Les différents types de bacs :**

Les ordures ménagères

Bacs standards du 120L au 660L

Collecté par la benne

Les emballages

Bacs 120 Litres / Serrure et opercule rectangle

Collecté par la benne

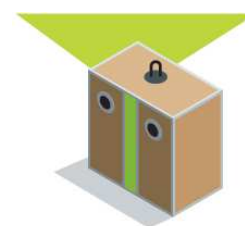
Le verre

Bacs 120 Litres / Serrure et opercule rond

*Contenu à transvaser par l'organisation
dans un point tri ou à la déchèterie*

Autres déchets ; carton, biodéchets ...

Voir avec un technicien du SCOM



→ www.scom85.fr

✓ Exemple d'équipement

Avant toute demande de bacs au SCOM merci de solliciter votre mairie. des bacs « manifestations » y sont à disposition.

Affluence	Sans restauration	Avec restauration
0 - 100 pers	1 petit bac - ordures ménagères 1 petit bac - Emballages ...	1 grand bac - ordures ménagères 2 petits bacs emballages ...
100 - 500 pers	1 grand bac - ordures ménagères 2 petits bacs - Emballages ...	2 grands bacs - ordures ménagères 3 petits bacs - Emballages ...
500 - 1000 pers	1 grand bac - ordures ménagères 2 petits bacs - Emballages ...	Voir en fonction des déchets de restauration

Contact :

SCOM – 0800 948 216 (n° vert, gratuit depuis un poste fixe)

Nicolas Vergnaux – 06 40 30 03 70

✓ Responsabilité de l'organisateur :

- ✓ Laver les bacs une fois ceux-ci collectés et les mettre à disposition pour récupération par le SCOM

II. Demande de partenariat avec Trivalis

Vous avez la possibilité de créer un partenariat avec le syndicat départemental de traitement des déchets TRIVALIS pour :

- Prêt de gobelets réutilisables
- Subvention pour l'achat de vaisselle biodégradable
- Autre ...

Pour toute demande, veuillez-vous rapprocher de Trivalis.

Contact :

Tel - 02 51 451 451

Mail – contact@trivalis.fr

Formulaire transmis par le SCOM, téléchargeable sur le site du SCOM et de Trivalis.